

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19578 - 76ÈME ANNÉE

## Des étudiants réunionnais refusés en master au profit d'étudiants venant de France

### Respecter le droit des Réunionnais d'étudier à l'Université de La Réunion

Nous avons besoin, en tant que pays, de voir nos travailleurs pouvoir se former sur notre territoire. Or, force est de constater que pour le moment, une bonne partie de nos futures « élites intellectuelles » sont forcées d'émigrer pour se former, et ainsi partir en France, ce qui est pour certains, synonyme de non-retour.

Bien qu'il manque certains centres de formations, tels qu'un IRA ou un IEP par exemple, la carte universitaire est pourtant développée à La Réunion. Mais que pousse donc nos jeunes à quitter notre île pour se former ? La première raison, évidente, est l'impression d'avoir accès à de meilleurs centres de formations en France et à l'étranger (il ne faut pas oublier qu'il existe par exemple un accord de coopération avec le Québec). Ce vieux réflexe colonial, faisant de la « métropole », à savoir la France le centre de pouvoir et donc la référence universitaire, a fait son temps. Il est plus que jamais nécessaire de rappeler que nos travailleurs en formation sont tout à fait capables de l'être de façon efficace dans leur pays d'origine, La Réunion.

#### Etudiants réunionnais non admis à La Réunion



L'autre raison, moins avouable, est l'exil forcé. En effet, ce sont chaque année des dizaines, voire des centaines d'étudiants qui sont forcés de quitter les centres de formation universitaires de La Réunion faute de proposition de continuité en master.

Cette situation est désastreuse, car il faut rappeler que la plupart des étudiants Réunionnais sont des primo-arrivants, à savoir qu'il s'agit de la première génération dans la famille à avoir obtenu le bac et la possibilité de suivre des études. On peut dès lors imaginer la pression mise sur leurs épaules et les sacrifices nécessaires de leur part pour suivre ces formations universitaires.

Dans ce cas, comment expliquer, comme cela a été dévoilé la semaine dernière que des étudiants soient refusés dans leur master de leur choix (à savoir ici les MEEF, mais d'autres sont concernés) en faveur d'autres originaires de France ?

Cette situation scandaleuse de favoriser un étudiant venant de France par rapport à un étudiant Réunionnais ne laisse alors que de maigres options à ces derniers.

#### Exil forcé

Abandonner les études ? Ce serait difficile vu tout le travail accompli et les maigres possibilités d'obtenir un emploi derrière. Suivre une autre formation ? Quand on a une idée précise du travail que nous voulons réaliser dans les années à venir, cela semble impossible.

Alors ne reste que la troisième option, qui est celle de l'exil forcé, avec toutes les difficultés que cela peut engendrer (problèmes de revenus, de logement, d'adaptation à la vie, absence de repères, etc.) Comment cette situation peut-elle encore perdurer de nos jours ?

Il n'existe qu'une solution pour résoudre ce problème, c'est celle d'une vraie préférence régionale à l'université et aux autres centres de formation de La Réunion.

Il faut faire en sorte que l'entièreté de la formation soit disponible, et que nos étudiants Réunionnais, nos travailleurs en formation soient favorisés dans leur choix de poursuite d'études dans notre pays.

**Mathieu Raffini**

## Evenor Boucher nous a quittés...

Ce lundi 6 Juillet, Evenor Boucher nous a quittés à l'âge de 93 ans. C'est un grand Réunionnais qui s'en va, laissant derrière lui, dans le cœur de ses proches et de ses nombreux amis et camarades, l'image de ce que nous devrions être tous, nous qui aspirons à servir notre île et sa population et aider chacun à ne jamais baisser les bras.

Je me rappelle. C'était le 23 décembre 1991, il y a 29 ans, dans les locaux du Conseil Général, Rue Rontaunay, à Saint-Denis. Ce soir-là, le Comité Régional des OMS de La Réunion remettait à Evenor le Trophée du Dirigeant Sportif, une distinction qui soulignait la place de ces hommes et ces femmes dans le Sport réunionnais, de ces militants qui ont tant donné pour que le Sport s'écrive dans nos villes et nos quartiers avec une majuscule.

Le discours que j'ai eu l'honneur de prononcer alors, Evenor à mes côtés, rappelait que celui que l'on appelait affectueusement Nono, avec son regard généreux, cette constante santé et la jeunesse qui l'animaient, était né au Tampon en 1927. Relisons...

« ... Evenor Boucher est né en 1927 au Tampon. C'était, vous le voyez, il y a belle lurette. Ce n'est qu'à 17 ans qu'il eut pour la p'tite reine ce que d'aucuns appellent les yeux de Chimène. C'était à la Mairie, pour l'arrivée du Tour. Il en était tout transporté : c'était beau les efforts de ces forçats d'un jour. Il n'en fallut pas plus pour que notre Evenor ne se sente à jamais attiré par ce sport.

« Lorsqu'il quitte le Tampon pour s'installer au Port, il n'a pas encore vu de première licence, mais connaît bien du Tour la fameuse ambiance des pelotons groupés, des coureurs



**échappés, des côtes à grimper, des longues traversées. La PPA l'appelle, car pour organiser des manifestations sur une longue année et pour chronométrer toutes ces arrivées, qu'il s'appelle Debord ou Germain Désiré, le patron a besoin de fort bons lieutenants. Et Nono fait l'affaire, lui qui a entretemps obtenu le profil du parfait dirigeant. Retenez bien ceci : Nono n'est pas coureur. Il aide les cyclistes comme organisateur. Retenez bien aussi : il n'est point Président. Il s'occupe de tout, des petits et des grands, du drapeau à damier, des départs à donner, de tous les attardés qu'il faut ravitailler, de la Miss à trouver pour offrir le bouquet ou bien du médecin qui doit examiner celui qui s'est blessé et qu'on a oublié... pour une simple raison : c'est qu'il est le dernier !..**

« ... Nono trouve bien sûr du temps pour se diversifier. Il occupe à la Jeanne le poste de trésorier et sera fort longtemps responsable du Judo bien qu'il n'ait jamais mis le moindre ki-mono. De partout, on l'appelle. C'est le Club des Douaniers, les bals des sam'dis soirs, les fêtes,

les défilés des Quatorze Juillet ou bien des Premier Mai. Il est syndicaliste à la CGTR dont il porte fièrement la croix et la bannière et sera solidaire de toutes les batailles que toujours a connu le monde du travail...

« ... Toute l'île l'apprécie. Il n'est point de Mairies, il n'est point de circuits où il ne s'rait chez lui. Il nous a bien aidés, dans sa grande sagesse, à constituer au Port le premier OMS, de même qu'au Comité du Vélo, on ne verra jamais de son fidèle Nono Nativel François s'en séparer... »

J'étais ce 23 décembre 1991 arrivé alors au bout de mon propos. Il s'était agi pour moi de dire à l'assemblée des dirigeants sportifs réunis à Saint-Denis autour de Nono tout le plaisir et l'honneur que l'on peut éprouver lorsque l'on rend hommage à celui qui symbolise la simplicité, la vitalité, la disponibilité. Evenor Boucher a été un de ces hommes sans lesquels le Sport ne serait pas une grande leçon de courage et de foi.

Evenor est parti pour une autre vie, quelque part où son exemple pourra continuer à souffler à notre jeunesse les mots qui peuvent pousser tout un chacun dans un généreux engagement pour les autres. Son épouse, ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants et tous ses proches peuvent être fiers de lui.

Merci, cher Nono, pour tout ce que tu nous as apporté. Repose en paix, auprès de tous les Grands que notre Terre a connus. Ton souvenir sera toujours là...

**Raymond Lauret**

## Edito

# Ministères pour la Mer et l'Outre-mer : la France tournera-t-elle la page du néo-colonialisme ?

Ce lundi 6 juillet a eu lieu un remaniement ministériel, le premier du gouvernement Castex.

Si nous pourrions analyser pendant des numéros entiers ce remaniement tant il apporte des basculements toujours plus réactionnaires et libéraux, deux éléments sont néanmoins à prendre en compte pour les « Outre-Mers », à savoir les colonies et néo-colonies de la France dont fait partie La Réunion.

En effet, le premier élément qui saute aux yeux est le profil du nouveau ministre des « Outre-Mers », Sebastien Lecornu, qui est un total inconnu de nos territoires. Il n'est en effet pas originaire des « Outre-Mers », mais est un ancien président de département de l'Eure. Après Annick Girardin, originaire de St-Pierre et Miquelon, que l'on ne saurait considérer comme un « Outre-Mer » normal (si tant est qu'il existe une norme...) de par ses problématiques totalement différentes des autres, cela montre encore une fois de plus le dédain colonial affiché par la France envers ses colonies et néo-colonies.

Si l'on peut imaginer de par son parcours, notamment en tant que secrétaire d'Etat à la transition écologique et aux collectivités territoriales qu'il aura pour mission de mener à bien le nouveau projet tant cité de décentralisation du gouvernement, n'aurait-il pas été possible de nommer un ou une Réunionnais.e, Guadeloupéen.ne, Martiniquais.e, Mahorais.e ou Guyanais.e par exemple à ce poste ? Les peuples des « Outre-Mers », si souvent cités comme preuve de la présence de la « France une et indivisible » sur l'ensemble du globe seraient-ils donc moins capables que les Français pour mener leur propre destinée ?

Cette nomination, qui fera sans nul doute scandale et, espérons-le ne deviendra pas la norme, ne parvient cependant pas à cacher une autre nomination, ou plutôt un changement de ministère, plus discret celui-là mais tout aussi crucial que le ministère des « Outre-Mers ». Il s'agit en effet de la nomination d'Annick Girardin en tant que ministre de la Mer.

Devant ce nom vague, il faut rappeler une réalité : l'immense majorité des mers, et donc des zones économiques exclusives – zones maritimes où l'Etat est souverain en termes d'exploitation des ressources – sont situées dans les « Outre-Mers ». Ces ZEE sont par ailleurs une des principales raisons, en plus de l'intérêt militaire de conserver ces multiples « confettis de la République », comprendre ici les colonies et néo-colonies françaises dont fait partie La Réunion (même s'il existe d'autres raisons plus complexes par ailleurs).

Avec ces deux ministères que sont celui des « Outre-Mers » et celui de la Mer, l'Etat Français semble ici vouloir réaffirmer son emprise coloniale sur ses territoires. Face à cette offensive étatique, il ne nous reste plus qu'à réaffirmer notre projet anticolonialiste que nous portons et partageons avec l'ensemble de nos frères colonisés ou néo-colonisés par la France.

*Mathieu Raffini*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Otè

## Moin la fayi fèr in modékri dsi la koup kann dann tan lontan

Médam zé Mésyé La sosyété, moin la fayi fé in modékri dsi la koup kann dann tan lontan pou zoinal lindi. Modékri la téi di : La koup lontan lété pa konm la koup koméla. Lontan la koup té konm in fète pou tout landroi téi plant kann épi téi baz la dsi pou bonpé d'moun gingn zot soso :

Bann plantèr an promyé vu k'zot l'avé ral gongon d'mizèr plis sis moi é lo tan lété fine arivé pou gingn in moné pou délash in pé sintir. La famiy téi réspir késtyonn mète in pé do bèr dsi lo zépinar.

Bann koupèr kann pars zot téi sort pass in vi dir é zot téi prépar azot pou alé dsi in gran bitasyon pou gingn in moné épi ramas lo kayas k'i fo pou sèye ranpli zot boujaron épi sète zot famiy pou plizyèr moi.

Bann komèrsan, pars zot la fé krédi in bonpé moi bann plantèr é lo tan téi vien pou fé ranbours azot lo krédi marké dsi karné : karné téi sèrtifyé la pèrone l'avé pran a krédi dann zot boutik épi è i ranbours astèr ké la komans liv kann la balans.

Bann shartyé osi lé kontan, pars zot i liv zot kann, épi kann sak la poin sharète an péyan siouplé, donk lokazyon ranpli zot boîte larzan.

Marmaye té kontan, pars avèk tousa sharète i pass néna moiyn ral in kann pou alé siss sa kékpar asiz dsi in rosh piké, sansa in rosh blé.

Bèf osi lé kontan, pars pou donn azot la fors lo propriètèr téi donn azot in bon rasyon avèk maskade, tourto, patat kui é d'ot bone shoz i trouv dann gran marmite apré kui dsi lo fé d'boi... Marmaye osi i yèm sa, pars sé lokazyon pou alé rode in patat bouyi dann marmite é pou kontant zot l'apéti. Si la pa patat, sé konflor é inn konm l'ot lé bon a manjé.

Mé zami, komansman la koup sé lo tan pou béni kouto, béni sharète, béni osi lo bèf pou tout lo travaye li sava fé. Défoi mèm i béni lo bèf avèk in bouyon lo safran, in bouké flèr rant lé korn. Ala sak moin la ékri azot pou lindi matin. Ala sak moin téi savr domann pou mète dann zoinal mé oilakou d'manké : la koup la pa komansé sansa la fé in fo komansman.

Mi pans mardi matin li va komansé, sansa mèrkrodi, an touléka somenn isii fo li komans : promi, ziré, krashé.

*Justin*